



958, rue Main  
Ayer's Cliff, QC, J0B 1C0

Tél. : (819) 838-5006  
Fax : (819) 838-4411

---

## AVIS PUBLIC À TOUS LES INTÉRESSÉS

**PRENEZ AVIS** que lundi, le **1 juin 2020 à 19 h**, lors de la séance ordinaire qui se tiendra à huis clos par vidéo téléconférence, tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal en communiquant ses commentaires par courriel à l'adresse suivante ([dg@ayerscliff.ca](mailto:dg@ayerscliff.ca)) relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande de dérogation mineure afin d'implanter un bâtiment accessoire servant de pavillon de piscine en cour avant minimale sur le lot 4 664 817 au 700 chemin Ripple Cove.**

Demande de dérogation mineure pour obtenir la permission d'implanter pavillon de piscine avec toilettes et espace de rangement. Le règlement municipal prévoit qu'un bâtiment accessoire de ce type ne peut se trouver dans les 9m de l'emprise d'une rue bien que la rue soit privée et passe au travers du terrain.

La demande de dérogation mineure consiste à permettre le lotissement aux marges suivantes :

- 1m de l'emprise de rue pour le coin est et 3m de l'emprise de rue pour le coin ouest, donc un empiètement de 8m et 6m respectivement dans la cour avant minimale du côté opposé de la rue à l'adresse civique;

---

## PUBLIC NOTICE TO ALL INTERESTED PARTIES

**PLEASE BE ADVISED** that on Monday, **June 1<sup>st</sup>, 2020 at 7 p.m.**, during its regular sitting (behind closed doors) via video conference. All interested parties on the following requests for minor variance can communicate their comments by email to [dg@ayerscliff.ca](mailto:dg@ayerscliff.ca) .

**Minor variance to allow the construction of an accessory building with outdoor bathrooms for the pool in derogation to the front setback margin on the lot 4 664 817 located at 700 Ripple Cove Road.**

The minor variance concerns the permission to build the building with bathrooms and storage.. For this zone, the municipal by-law specifies 9m for the front setback margin.

The request for minor variance is to authorize the implantation with the following margin:

- 1m from the road for the eastern corner and 3m from the road for the western corner of the building, which represents an encroachment of 8m and 6m respectively in on the side opposing the civic number of the property.

Donné à Ayer's Cliff, le 15 mai 2020 / Given in Ayer's Cliff, Mai 15<sup>th</sup> 2020 .

**Bastien Lefebvre**  
Directeur General / *Director General*

Certificat de publication

Je, soussignée, Bastien Lefebvre, directeur général de la Municipalité d'Ayer's Cliff, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil, le 20 mars 2020

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 15 mai 2020

---

Bastien Lefebvre  
Directeur général